Lait et produits laitiers: enquêtes statistiques

1995/0234(CNS) - 27/09/2000 - Document de suivi

La Commission a présenté un premier bilan de l'application de la directive 96/16/CE concernant les statistiques à effectuer dans le domaine du lait et des produits laitiers. Sur un plan général, la Commission estime que la mise en oeuvre de la directive 96/16/CE par les dispositions d'application sous forme de la Décision de la Commission 97/80/CE peut se poursuivre à condition d'apporter, sur le plan méthodologique, les interprétations nécessaires à une transmission correcte des données. En ce qui concerne l'élargissement des statistiques annuelles sur la protéine, les expériences et études pilotes réalisées jusqu'à présent dans les Etats membres ne sont pas suffisantes pour que la Commission puisse établir de nouvelles propositions pour la période définitive. La Commission souhaite que les Etats membres poursuivent et approfondissent leurs expériences dans ce domaine en étroite collaboration avec elle. Les échanges méthodologiques engagés sur le sujet au sein du groupe de travail sur les statistiques laitières devraient se poursuivre afin d'améliorer l'harmonisation des méthodes en y intégrant les expériences positives de certains Etats membres.